

# MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

## APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

-----

### **1 - Identification de la collectivité qui passe le marché**

#### **Maître d'Ouvrage :**

Communauté de Communes du Rouillacais  
314 avenue Jean Monnet  
B.P. 40016  
16170 ROUILLAC  
Tél : 05.45.96.83.24. Fax : 05.45.96.83.25.  
Email : administration@cdcrouillacais.fr

### **2 - Objet du marché**

Commune de Douzat  
Assainissement des eaux usées du bourg.

### **3- Type de procédure**

Marchés après procédure adaptée (articles 144 à 146 du Code des Marchés Publics).

### **4 - Caractéristiques principales**

Les travaux comprennent essentiellement :

- ✓ **Lot n° 1** : la fourniture et pose de canalisations de collecte d'eaux usées et de canalisations de transfert d'eaux usées :
  - ◆ Fourniture et pose de canalisations gravitaires Ø 200 mm : 130 ml ;
  - ◆ Fourniture et pose de canalisations gravitaires Ø 160 mm : 3 300 ml ;
  - ◆ Fourniture et pose de canalisations de refoulement PVC Ø 64/75 : 420 ml ;
  - ◆ Fourniture et pose de 89 regards de visite ;
  - ◆ Branchements : 142 unités.
- ✓ **Lot n° 2** : la construction d'un poste de refoulement ayant pour caractéristiques :
  - ◆ PR1 : débit : 12,3 m<sup>3</sup>/h. HMT : 33,53 m.c.e.
- ✓ **Lot n° 3** : la construction d'une station d'épuration du type filtres plantés de roseaux d'une capacité de 400 équivalent-habitants.

**Options** : Pour les lots n°2 et 3, les entreprises devront répondre obligatoirement aux options proposées dans le dossier de consultation.

*Des variantes seront-elles prises en compte : oui*

### **5 - Cautionnement et garanties exigés**

Retenue de garantie de 5% sauf si constitution d'une garantie à première demande.

## **6 - Modalités essentielles de financement et de paiement**

Budgets assainissement.

Virement par mandatement. Fonds propres, subventions et emprunts.

Délai global de paiement de 30 jours à compter de la réception de la facture par le maître d'œuvre.

## **7 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat à l'appui de sa candidature**

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des Marchés Publics (formulaire DC1) :

- ◆ Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
- ◆ Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP.

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des Marchés Publics (formulaire DC2) :

- ◆ Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, et techniques du candidat :

- ◆ Description des moyens humains et techniques de l'entreprise,
- ◆ Moyens matériels.

Documents permettant de juger les capacités à exécuter le marché :

- ◆ Certificat FNTP 5.402,  
et/ou
- ◆ Certificat des canalisateurs de France,  
et/ou
- ◆ Présentation de références de travaux réalisés au cours des 5 dernières années.

## **8 - Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération suivants :

### **Lot n°1 :**

Qualité de la solution technique : 50%,

Prix : 40%,

Délai : 10%.

### **Lot n°2 :**

Qualité de la solution technique : 60%,

Prix : 30%,

Délai : 10%.

**Lot n°3 :**

Qualité de la solution technique : 60%,

Prix : 30%,

Délai : 10%.

**9 - Lieu où l'on peut retirer le dossier**

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable à l'adresse suivante : [www.synapse-ouest.com](http://www.synapse-ouest.com).

**10 - Adresse où les offres doivent être transmises**

Communauté de Communes du Rouillacais

314 avenue Jean Monnet

B.P. 40016

16170 ROUILLAC

Tél : 05.45.96.83.24. Fax : 05.45.96.83.25.

Email : [administration@cdcrouillacais.fr](mailto:administration@cdcrouillacais.fr)

Les candidatures et les offres pourront être communiquées par voie électronique à l'adresse suivante : [www.synapse-ouest.com](http://www.synapse-ouest.com).

Tout fichier constitutif de la candidature et de l'offre devra être traité préalablement à l'anti-virus.

Le règlement de consultation précisera les conditions particulières de réception des offres dématérialisées

**11 - Les renseignements d'ordres administratif et/ou technique peuvent être obtenus auprès de :**

- Communauté de Communes du Rouillacais au 05.45.96.83.24. Courriel : [administration@cdcrouillacais.fr](mailto:administration@cdcrouillacais.fr)
- SAFEGE - Société d'Etudes Techniques au 05.46.94.20.78. Courriel : [fabrice.pigeau@safega.fr](mailto:fabrice.pigeau@safega.fr) – Contact : Fabrice PIGEAU

**12 - Autres renseignements :**

Les dossiers doivent être rédigés en langue française.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**13 - Date d'envoi de l'avis à la publication :**

Lundi 24 mars 2014

**14 - Date limite de réception des candidatures et des offres :**

Vendredi 25 avril 2014 à 12h00.

**15 - Instance chargée des procédures et des recours :**

Tribunal administratif de Poitiers – 15 rue de Blossac, Hôtel Gilbert B.P. 541, 86020 Poitiers, tél. : 05.49.60.79.19, courriel : [greffe.ta-poitiers@juradm.fr](mailto:greffe.ta-poitiers@juradm.fr), télécopieur : 05.49.60.68.09